COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MOBILISATION NATIONALE DES TAXIS LE 19 MAI 2025

Le 19 mai 2025, les taxis de France se mobiliseront à l'appel de l'Interfédérale pour dénoncer les déséquilibres croissants dans le secteur du transport public de personnes. Ces journées d'action comprendront des manifestations dans les départements, des opérations escargot à Paris et une journée blanche pour tous les transports.

POURQUOI ?

1. **Défendre une tarification juste et équilibrée !**

Alors que les taxis sont soumis à une réglementation tarifaire stricte, déterminée par arrêté ministériel, la CNAM cherche aujourd'hui à les faire sortir de ce cadre pour leur imposer un modèle de tarification défini par elle, **sans réelle concertation avec les acteurs du terrain**. Si la CNAM est libre de définir les conditions de prise en charge des frais de transport pour ses assurés, elle ne doit pas, en revanche, s'immiscer dans la relation tarifaire entre les taxis et leurs clients. Cette tentative de redéfinir unilatéralement les tarifs met en péril l'équilibre économique des entreprises de taxis, solidement ancrées dans le tissu économique local et risque de réduire l'offre de transport, accentuant les inégalités régionales et fragilisant l'accès aux soins pour de nombreux assurés.

2. **Refuser la dérive étatiste de l'Assurance maladie**

L'Assurance maladie, qui devrait se concentrer sur son rôle d'assureur, s'érige désormais en autorité de transport, imposant des règles tarifaires aux taxis sans tenir compte des contraintes économiques du secteur. Cette approche revient à nationaliser de fait l'activité des taxis et leurs clients, en forçant les professionnels à se plier à un modèle économique déconnecté des réalités économiques. À terme, cette pratique tarifaire risque de créer une pénurie de transporteurs, les taxis n'étant plus en mesure de garantir leur service dans des conditions économiques viables.

3. **Exiger des règles claires et équitables pour tous**

En parallèle, les plateformes de transport continuent de contourner les réglementations malgré un cadre légal. En encourageant des pratiques tarifaires opaques et en optimisant fiscalement leurs activités, ces acteurs créent une distorsion de concurrence qui pénalise les entreprises de taxis, respectueuses des règles et pleinement intégrées à l'économie française.

4. **Demander la nomination d'un médiateur indépendant**

Pour rétablir un dialogue équilibré et garantir une tarification transparente pour leurs clients, les taxis demandent la nomination d'un médiateur indépendant. Ce médiateur aurait pour mission d'arbitrer les échanges imposés par la CNAM et de garantir le respect des tarifs réglementés au taximètre, offrant ainsi une prévisibilité économique indispensable pour les entreprises de taxis et une protection pour les usagers.

Les taxis, avec leurs 65 000 véhicules à travers la France, réaffirment leur rôle économique, social et territorial et feront entendre leur voix pour réclamer un cadre économique juste et durable, à la hauteur des enjeux du secteur !

06 09 87 29 18
Contact Presse FNDT

07 81 46 50 26
Contact Presse FNAT

07 60 49 06 71
Contact Presse UNT

06 20 30 34 48
Contact Presse FNTI